

**FRONT DE LIBERATION NATIONALE CONGOLAIS  
PARTI DE LA DEMOCRATIE ET DU PROGRES**

**F . L . N . C . - P . D . P .**

*Secrétariat général*

---

**Déclaration du Bureau politique**

**COTE D'IVOIRE : L'AFRIQUE NE PEUT-ELLE AGIR AUTREMENT ?**

Chaque peuple a son histoire, mais chaque communauté ou groupe constituant ce peuple a son interprétation de cette histoire. Telle semble être la logique constatée au cours de l'évolution historique de l'humanité, et particulièrement de celle de l'Afrique. Cependant, l'histoire de ces différentes communautés est bien celle qui génère l'histoire du peuple ou de ce groupe qu'elles ont fini par former à l'issue d'une évolution, bien souvent lente.

Etymologiquement, on ne peut parler de l'existence de nation pour qualifier des Etats actuels d'Afrique noire. Toutefois, les mêmes traditions - c'est-à-dire, les mêmes us et coutumes, soit en définitive, la même moralité, puisque la même morale - ne procèdent pas du hasard, mais des leçons tirées d'une longue vie commune émaillée de conflits dont la solution, acceptée par tous, et donc codifiée dans le mental collectif, s'est traduite par un même comportement devant diverses situations.

Néanmoins, les nations modernes procèdent d'abord de la volonté de vivre ensemble manifestée par les diverses communautés rencontrées dans un espace territorial donné. Et ainsi, de former d'abord un même peuple décidé à se forger un même destin. Ceci, par l'adhésion commune à un même idéal. La nation repose toutefois sur des règles bâties sur des principes moraux connus et acceptés par tous.

Mais adhérer à un même idéal participe d'une véritable gageure pour les communautés africaines. Ce qui se passe en Côte d'Ivoire en est la parfaite illustration. A cet effet, tentons de démêler l'écheveau, et ceci, froidement, sur la base des faits, de ce qui s'est passé réellement.

**Têtus, les faits.**

Le dimanche 28 novembre 2010 s'était déroulé le deuxième tour des élections présidentielles en Côte d'Ivoire, et qui mit en lice Mr Laurent Gbagbo, le Président de la République sortant, à Mr Alassane Ouattara, un ancien Premier ministre du président Félix Houphouët Boigny. Selon les prescrits du code électoral ivoirien, la Commission électorale indépendante (CEI), l'organisme chargé d'organiser les élections, a trois jours pour en publier les résultats provisoires. Ce même code indique qu'il revient au Conseil constitutionnel de connaître – et donc, de recevoir et de trancher – tous les contentieux nés de ce scrutin. D'où le caractère provisoire des résultats que rend public la CEI. Ce qui fait de la Cour constitutionnelle la

seule instance chargée de publier les résultats définitifs des élections présidentielles, et, partant, d'en proclamer le vainqueur.

Selon la radio BBC-World Service du lundi 29 novembre 2010 (information donnée à 6 heures GMT), le FPI (Front Populaire Ivoirien), le parti du Président Gbagbo, dénonça, dans la journée du 28 novembre 2010 même, le déroulement des élections dans la plupart des régions septentrionales de la Côte d'Ivoire. Comme il se devait, il déposa le lundi 29 novembre 2010 des recours devant le Conseil constitutionnel pour dénoncer ces abus : des partisans et sympathisants du FPI, parfois violemment frappés, auraient été empêchés de voter. Ceci ne pouvait pas ne pas mettre à mal le principe de la liberté de vote.

Des membres des « Forces Nouvelles », la milice rebelle présente dans le Nord de la Côte d'Ivoire, et favorable à Mr Ouattara, auraient, d'autre part, procédé au bourrage des urnes qu'ils avaient emportées. On doit savoir que l'essentiel des combattants de ces « Forces nouvelles » n'ont jamais été désarmés comme le recommandaient les résolutions de la Conférence de réconciliation intervenue à Ouagadougou sous la présidence du « médiateur » Blaise Compaoré, le Président du Burkina Faso.

Cependant, le mardi 30 novembre 2010, la même BBC rapporta (à 6 h. GMT) les propos du délégué de l'ONUCI (présent à Bouaké, fief des « Forces Nouvelles », et chargé de veiller à la régularité des élections dans les régions septentrionales ivoiriennes), qui admettaient la réalité des échauffourées et, d'une manière générale, de la fraude, mais il ajouta *que « celle-ci était mineure et ne pouvait donc pas altérer les résultats obtenus par l'un ou l'autre des concurrents ».*

Le dépouillement des procès-verbaux envoyés par les bureaux électoraux régionaux allait engendrer des difficultés insurmontables. Cette CEI s'est vite retrouvée devant une grande impasse : ou prendre en considération tous les procès-verbaux reçus ou ne prendre en considération que les seuls procès-verbaux contresignés par toutes les parties.

Les délégués du candidat Ouattara rejetèrent toute idée de ne prendre en compte que les procès-verbaux contresignés par toutes les parties, comme l'exigeaient les partisans du candidat Gbagbo en alléguant que *« ce faisant, on empièterait sur le rôle du Conseil constitutionnel à qui revient la tâche de se prononcer sur des contentieux. »*

L'imbroglie était total. Pour les départager, les délégués de la société civile au sein de cette CEI, préconisèrent de proclamer son incompetence, et de ne pas donner des résultats provisoires, en laissant à la Cour constitutionnelle de proclamer les résultats définitifs après qu'elle se serait prononcée sur les divers contentieux qu'elle aurait enregistrés. **Et cette suggestion a été acceptée par tous.**

Quelle fut la surprise des commissaires, lorsque le rapporteur de la CEI, un des délégués du candidat Ouattara, voulut donner des résultats provisoires plutôt que de déclarer l'incompétence de la CEI. Devant cette forfaiture, un des commissaires, un délégué du candidat Gbagbo, lui retira ses notes en lui faisant nettement remarquer que : *« ce n'est pas ce qui était convenu ».* Ces derniers propos ont été entendus par tous ceux qui étaient présents lors de cette conférence convoquée par la CEI pour annoncer les résultats provisoires.

Une autre surprise survint le jeudi 2 décembre 2010 lorsque le président de cette CEI, Mr Bakayoko, un autre des délégués du candidat Ouattara, s'en alla, seul, au siège de campagne de ce dernier, proclamer des résultats provisoires tirés de son imagination, et qui donnaient gagnant le candidat Ouattara. Cette surprise était tellement de taille qu'un membre du Conseil

constitutionnel n'a pas hésité à la manifester dans une réponse à une question d'un journaliste en disant : « *Pourtant cette Commission électorale indépendante avait trois jours pour donner ses résultats provisoires.* »

### **République ? Laquelle ?**

A la question d'un autre journaliste de savoir le temps que prendrait le Conseil constitutionnel pour rendre son verdict, le haut magistrat indiqua, péremptoire : « *Très rapidement. Et d'ajouter : « la Côte d'Ivoire n'est pas une république bananière, mais un Etat de droit.* »

L'Etat de droit est bel et bien cet Etat où les lois édictées sont respectées et appliquées méthodiquement sans complaisance, sans rechigner ; où le droit, sensé régir les rapports entre les humains dans tous les domaines de la vie sociale, est appliqué conformément à la loi. En Côte d'Ivoire, celle-ci veut que le Conseil constitutionnel soit un organe du pouvoir judiciaire. Il est donc là pour prononcer des sentences, ou dire le droit sur des crimes commis. Et la fraude est un crime avéré dans tous les Etats dits civilisés de la planète.

Comme, on le sait : « *nulle peine sans crime, et nul crime sans loi* ». Et comme partout dans le monde, la fraude est punie. Sur ce terrain, on se fonde sur un principe : « *la fraude corrompt tout.* » Toutefois, aucune circonstance atténuante n'est acceptée, ni ne saurait être invoquée, et de mémoire, elle n'a jamais été invoquée dans le monde pour la fraude électorale. A l'exception, évidemment, des républiques bananières que constituent de nombreux pays du Tiers-Monde dominé, et particulièrement, de nombreux pays d'Afrique noire.

Simplement, parce que ce qui est normal dans des pays dits civilisés (comme se voudraient l'être, par principe, des pays occidentaux et ceux assimilés par eux) ne l'est certainement pas, et ne pourrait l'être dans la grande majorité des pays d'Afrique noire : « *ces pays des bamboula* » où le pouvoir politique est détenu par des zombies dont les principaux collaborateurs sont des bouffons avérés, généralement des êtres brouillons, naïfs, sans culture politique approfondie, mus par l'instinct, volontiers vénaux, pusillanimes, véreux, brillants dans la médiocrité, la mesquinerie et la luxure, et se préoccupant plus des futilités. Bien souvent, ces zombies nomment auprès d'eux ces collaborateurs sur instructions des « *maîtres esclavagistes zombificateurs* ».

Par ailleurs, ce qui peut être ou paraître normal dans ces pays africains, ne l'est toujours pas, assurément, dans les pays dits civilisés. Mais, dans cette Afrique noire, depuis six siècles, on ne devrait pas l'oublier, la norme est établie par l'Occident esclavagiste, et le jésuitisme, qui y est toujours ambiant, a toujours été là pour rappeler que : « *qui n'est pas avec moi est contre moi.* » Les pays occidentaux et assimilés se veulent tous être des Etats de droit. C'est bien et il n'y a rien à redire là-dessus. Ils devraient donc être ceux qui doivent analyser tout acte à l'aune de la loi. S'agissant des élections de Côte d'Ivoire, ils devaient s'appuyer sur la loi et règles juridiques en cours.

Parce qu'il lui incombe légalement de se prononcer sur les contentieux enregistrés, c'est au Conseil constitutionnel que revenait le rôle de prononcer les résultats définitifs de ces élections, et partant, d'en proclamer le vainqueur. Sur ce point, l'ONUCI n'avait rien à redire : elle avait formellement reconnu cet aspect dans l'accord intervenu entre toutes les parties avant les élections. C'est ce qui s'est d'ailleurs passé lors du premier tour de ces

mêmes élections présidentielles. Et s'il faudrait fustiger l'ignominie, ces pays occidentaux devaient condamner la fraude électorale, comme chez eux-mêmes, et non, lui trouver des circonstances atténuantes. Ce qu'ils ne cessent de faire en Afrique.

Voyez au Togo où l'actuel Président de la République, Mr Faure Gnassingbé avait été proclamé élu alors que l'humanité tout entière avait assisté, en direct à la télévision, au rapt des urnes par ses nervis pour procéder à leur bourrage. Au Nigeria, le successeur du Président Obasanjo – dont l'actuel Président Goodluck continue le mandat après son décès - a été proclamé vainqueur à l'issue des élections frauduleuses constatées par de nombreux observateurs. Il en fut également le cas au Kenya où le président sortant, Mr Mwai Kibaki, avait été élu à l'issue des élections frauduleuses et des violences contre les partisans et sympathisants de son adversaire. Et la liste pourrait être allongée.

L'argument toujours invoqué est que « *ces fraudes étaient mineures et ne pouvaient pas, dans tous les cas, altérer les résultats proclamés définitivement.* » Pour autant, « *nul n'étant sensé ignorer la loi* », on n'a jamais indiqué, avant des élections, le niveau ou l'ampleur de la fraude qui rendrait acceptables les résultats des élections frauduleuses. C'est ici où le bât blesse. En Côte d'Ivoire, ce sont des représentants des Etats qui se disent de droit, et qui se veulent des pontifes de la communauté dite internationale – l'Afrique et les autres pays du Tiers-Monde dominé, ne font pas partie de cette communauté, à part entière, mais plutôt, entièrement à part – qui ne veulent pas tenir compte de la loi, et qui refusent systématiquement de tenir compte de la sanction infligée pour la fraude.

Pour cela, ils se perdent en conjectures : « *le Conseil constitutionnel est acquis au candidat Laurent Gbagbo du fait que son président est un proche de celui-ci.* » C'est bien curieux que le président de cette instance ait pu si facilement imposer ses vues à tous ses collègues sans qu'il y ait eu un seul parmi ces derniers pour dénoncer son diktat d'autant plus que, nommés officiellement selon des normes fixées par la constitution, ils n'ont rien à craindre de lui pour leur sort.

Néanmoins, après les considérations usuelles, l'arrêt rendu le vendredi 3 décembre 2010 par le Conseil constitutionnel était libellé simplement comme suit : « *1° les recours introduits par le FPI sont fondés (...); 2° les résultats de sept régions suivantes (...) sont annulés; 3° Mr Laurent Gbagbo est proclamé vainqueur du deuxième tour des élections présidentielles.* »

Le moins que l'on puisse dire est que cet arrêt est régulièrement conforme à la loi et au code pénal napoléonien qui inspire la plupart des codes judiciaires en vigueur dans de nombreux pays de culture latine comme l'Italie, l'Espagne, la France, et partant, les anciennes colonies françaises que sont la Côte d'Ivoire, le Sénégal, etc. Ce Conseil a rendu un arrêt conforme à la jurisprudence en vogue dans ces Etats dits civilisés quand il s'agit de statuer sur la fraude électorale. Alors, les donneurs de leçons versent dans des arguties : « *l'écart entre les deux candidats était tel que le candidat Gbagbo ne pouvait jamais rattraper son rival.* » Cet argument ne nie pas la fraude, il tente de l'atténuer. Il est, néanmoins erroné en se fondant sur l'ensemble des voix recueillies au premier tour par les candidats houphouëtistes dont l'unité est très fictive. Par ailleurs, il faudrait connaître et prouver l'ampleur de la fraude pour faire valoir une telle argumentation.

La fraude était massive, car systématique : elle touchait pratiquement toutes les régions septentrionales de la Côte d'Ivoire. Les procès-verbaux non contresignés par les délégués du FPI dans ces régions en font foi : ils n'avaient pas assisté au dépouillement dans les différents centres électoraux pour n'avoir pas pris part, eux-mêmes ainsi que de nombreux partisans et

sympathisants du FPI, au vote dans des bureaux de vote locaux. Et cette attitude du FPI n'était pas systématique dans la mesure où ses délégués avaient bel et bien contresigné des procès-verbaux dans des bureaux électoraux où le candidat Ouattara est sorti gagnant sans qu'il y ait eu fraude.

En outre, le principe même de la liberté de vote, qui veut que tous les électeurs puissent participer librement au vote, a été systématiquement violé dans toutes ces régions. Même, s'il a voulu l'atténuer, le délégué de l'ONUCI à Bouaké l'a formellement reconnu. Cependant, les élections ne sont dites démocratiques qu'à partir du moment où elles ont été libres et transparentes. Le bourrage des urnes fausse complètement toute transparence du processus électoral. La fraude étant établie par des preuves non contestées, et donc réelles, les recours introduits par le FPI ont été fondés, et partant, acceptés par le Conseil constitutionnel. D'où la sanction arrêtée. Parce que « *la fraude corrompt tout* », tous les résultats provenant de ces régions ont été annulés.

Le Premier ministre ivoirien de la transition, Mr Guillaume Soro, n'a pas accepté ce verdict. BBC-World Service rapporta ses propos le 3 décembre 2010 : « ***on a annulé toutes les voix des siens.*** » Il eût certainement voulu que l'on recomptât les voix des « *siens* » ou que l'on reprît les élections dans les régions septentrionales. Mais, on ne voit pas comment on aurait pu trier des bulletins de vote à partir des urnes volontairement bourrées. Une telle opération n'est possible que là où il n'y a pas eu bourrage des urnes. Comme en 2004, dans l'Etat de Floride (Etats-Unis d'Amérique), lors du duel Bush Jr et Al Gore. Le litige reposait sur le soupçon de Mr Gore convaincu du fait que des bulletins en sa faveur n'étaient pas tous été comptés.

En outre, le Code électoral ivoirien ne prévoit pas la reprise du vote en cas de fraude partielle, mais seulement l'annulation de tout le scrutin en cas de graves irrégularités généralisées dans tout le pays (art. 64). Mais, la fraude n'a été massive ou généralisée que dans les régions contrôlées par les « Forces nouvelles », et non ailleurs.

Mr Guillaume Soro - puisque connaissant bien les dispositions des textes légaux relatifs aux élections - aurait fait œuvre utile, en amont, en prévenant « *les siens* » des risques encourus en cas de fraude. Mais, tant pour lui que pour les autres dirigeants du « camp Ouattara », le recours à la fraude était indispensable pour compenser la perte des voix due à la forte baisse de participation des électeurs dans les régions où les divers candidats houphouëtistes, tous ligüés contre le candidat Gbagbo au premier tour, avaient connu un relatif succès. Cette participation ne s'est pas effritée là où le candidat Gbagbo avait rencontré de succès au premier tour. A contraire, elle s'y était accrue.

Parmi les challengers du candidat Gbagbo à ce premier tour figuraient six candidats issus d'une même alliance politique, le fameux « RHDP » (Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix.) Mais, celui-ci n'était qu'une grande fiction, voire une vraie farce ; l'unité y était factice. Très dures, en effet, y étaient des rancœurs, car, très fortes y étaient des rancunes.

Mr Ouattara n'a jamais oublié que Mr Bédié est celui qui, assumant provisoirement la fonction de Président de la République à la mort du Président Félix Houphouët Boigny en 1993, a conçu « l'ivoirité » - l'ensemble des dispositions légales qui déterminaient la condition obligatoire pour être candidat aux élections présidentielles, et qui était d'être ivoirien, né d'un père et d'une mère, eux-mêmes ivoiriens - pour lui barrer la route du pouvoir en 1995. En fait, pour avoir étudié aux Etats-Unis d'Amérique en qualité d'étudiant originaire de Haute Volta (aujourd'hui Burkina Faso), Mr Ouattara, bien que nommé en 1990 Premier

ministre de Côte d'Ivoire par le Président Houphouët Boigny, a vu sa nationalité ivoirienne lui être fortement contestée.

Et ce fut sous le mandat d'un Président Bédié élu en 1995 à la tête de la Côte d'Ivoire que se sont intensifiées des exactions contre les populations nordistes qualifiées « à *nationalité douteuse* » ; ce qui a poussé une bonne partie de leurs jeunes en exil au Mali, et surtout, au Burkina Faso. Mr Ouattara n'a pas oublié, non plus, que le général Guéï, une fois au pouvoir, a maintenu en vigueur les dispositions de « l'ivoirité » comme l'une des conditions pour participer aux élections présidentielles de l'année 2000. Ce qui l'a contraint à l'exil.

Par ailleurs, Mr Bédié n'a jamais démenti ses partisans qui affirment que « *c'est Mr Ouattara qui a été le commanditaire du coup d'Etat militaire opéré en 1999 par le général Guéï pour écarter le Président Bédié du pouvoir.* »

En outre, selon les partisans du général Guéï, également membres de ce « RHDP », « *ce sont les mutins de l'armée ivoirienne, devenus par la suite des rebelles sécessionnistes nordistes, qui ont assassiné leur chef en 2002 pour le punir d'avoir opéré en 1999 le coup d'Etat contre le Président Bédié,* » Pourtant, pour des raisons politiques inavouées, une propagande insidieuse attribuait ce meurtre aux partisans du Président Gbagbo.

Le rapprochement des sieurs Bédié et Ouattara ne s'est effectué qu'après le coup d'Etat manqué des officiers nordistes contre le Président Gbagbo en 2002, coup d'Etat qui s'est mué, après son échec, en dissidence du Nord ivoirien. Ce coup d'Etat aurait été commandité, selon une opinion fortement ancrée en Côte d'Ivoire, par Mr Bédié avec le soutien de l'actuel président du Burkina Faso - le centurion Blaise Compaoré, le tombeur et responsable de l'assassinat du Président Thomas Sankara en 1987 - sur les instructions du Président Houphouët Boigny agissant conformément aux injonctions de Mr Foccart.

Ce dernier, « *faiseur des rois* » dans les anciennes possessions coloniales françaises d'Afrique noire depuis 1960, était revenu aux affaires en 1986 dans le premier gouvernement de cohabitation dirigé par le Premier ministre Jacques Chirac sous le premier mandat du Président Mitterand en France.

A partir de 2001, le Président Compaoré avait favorisé la formation de l'armée des rebelles ivoiriens sur le territoire burkinabe. Et, Mr Ouattara, qui n'était pas impliqué dans le coup de force de 2002, mais qui restait toujours soucieux de prendre sa revanche un jour en Côte d'Ivoire, s'est alors rapproché de ses congénères nordistes, et partant, de leur vrai chef, Mr Bédié. Mais, le clientélisme régionaliste exacerbé a permis à Mr Ouattara de supplanter rapidement Mr Bédié dans la véritable direction des « Forces nouvelles », et dans laquelle Mr Soro n'était qu'un simple administrateur délégué.

Les discours lénifiants de Mr Ouattara après le premier tour n'ont jamais caché ses ressentiments, particulièrement contre Mr Bédié. Mr Ouattara prétendait le plus souvent que « *une fois élu, je me mettrai sous l'autorité du Président Bédié et je nommerai un Premier ministre PDCI* (le parti de ce dernier).» Mais, si « *se placer sous l'autorité de Mr Bédié* » pouvait être un propos sincère de la part de Mr Ouattara, pourquoi s'est-il présenté contre lui au premier tour ? Pourquoi, à son niveau, il ne s'est pas contenté de soutenir la candidature de Mr Bédié afin qu'il se place vraiment sous son autorité en devenant son Premier ministre une fois qu'il serait élu ?

Et aujourd'hui, c'est Mr Soro qu'il a nommé Premier ministre. Ce qui pourrait confirmer l'allégation selon laquelle les rebelles ivoiriens ont toujours constitué le bras armé du PDCI de Mr Bédié, et non, une formation politique indépendante appelée « les Forces Nouvelles ».

C'est en tant que féal du PDCI que Mr Soro, bien que nordiste aurait donc été nommé Premier ministre du « gouvernement Ouattara » essentiellement composé par les principaux féalons que compte la Côte d'Ivoire. Cependant, Mr Soro ne demeure toutefois pas seul dans le sérail des dirigeants du PDCI.

Quoiqu'il en soit, l'analyse de la carte de la participation électorale révèle bien que c'est dans des localités favorables aux « bédéistes » et « guéistes » que la désaffection était la plus forte au deuxième tour par rapport au premier. Pourtant, sur les indications de Mr Bédié, et souvent en sa compagnie, Mr Ouattara avait sillonné la Côte d'Ivoire, après le premier tour, en rendant visite à de nombreux chefs traditionnels ivoiriens, une pratique héritée du colonialisme et à laquelle recourent toujours les séides du néocolonialisme.

Mais après ces visites, ces chefs traditionnels, notamment de nombreux chefs baoulé, ont plutôt préféré donner à leurs ouailles la vraie consigne qui leur avait été transmise discrètement : « *le deuxième tour ne vous concerne pas.* » Aussi, nombreux sont des « bédéistes » et « guéistes » qui ne sont pas allés voter au deuxième tour, et ceux qui l'ont fait, ont, dans la plupart des cas, voté pour le candidat Gbagbo.

En fait, le « Rassemblement des Houphouëtistes » était plus un véritable panier à crabes : personne ne souhaitait voir un autre sortir du lot. Aussi, l'absentéisme s'est-il vite manifesté dès l'ouverture des bureaux de vote lors du deuxième tour, phénomène qu'ont vite constaté les responsables du « camp Ouattara », lesquels, par souci de compenser les pertes inévitables, ont dû recommander la fraude. On devrait savoir que le candidat Gbagbo avait déjà une nette avance sur le candidat Ouattara au premier tour, et dès le moment où le report des voix des « houphouëtistes » en faveur de ce dernier était devenu aléatoire, son salut ne pouvait provenir que du recours à la fraude massive. Le « camp Ouattara » ne se l'est pas fait dire deux fois : il avait très vite compris.

Après le comptage final des bulletins valables à la suite de l'annulation des résultats dans sept régions, le Conseil constitutionnel a déclaré le candidat Gbagbo vainqueur des élections présidentielles. La régularité de l'arrêt infirme complètement les propos sur la partialité de ce Conseil. Celui-ci a tranché comme l'aurait fait toute autre instance judiciaire statuant sur la fraude électorale dans tout Etat de droit. Et ce faisant, il a démontré que la Côte d'Ivoire était bel et bien un Etat de droit, et non, une république bananière. Et pour ce verdict, on n'avait pas besoin d'une semaine de réflexions dès le moment où l'on devait trancher un litige portant sur un crime dont l'effectivité était prouvée, et qui excluait toute circonstance atténuante.

### **Se remémorer le Congo-Kinshasa de 1960-61.**

Mais sitôt prononcé cet arrêt, on vit la prétendue « communauté internationale » se lever, en bloc et dénoncer le Conseil constitutionnel pour « *avoir modifié les résultats des urnes donné par la Commission électorale.* » Cette communauté dite internationale a, sans doute, vite oublié que, selon le Code électoral, donc la loi, ladite commission n'a donné – et ne pouvait donner – que des résultats provisoires. Mais, pour cette communauté dite internationale, le Conseil constitutionnel devait confirmer les résultats frauduleux donnés, en catimini, non pas par la CEI, mais par son président, en l'absence des autres membres de cette Commission. Aussi, pour cette communauté dite internationale, ce sont ces résultats provisoires donnés dans des conditions fort douteuses, et procédant des élections manifestement frauduleuses qui devraient être pris en considération.

Pour cette communauté dite internationale, c'est donc la CEI qui est, contrairement aux dispositions du Code électoral ivoirien, habilitée à proclamer les résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles. La question est alors de savoir : pourquoi parler de résultats provisoires s'il ne peut avoir des résultats définitifs ? Et ceux-ci, pour être acceptables, devraient-ils être identiques aux résultats provisoires ? Dans ce cas, ne tourne-t-on pas en rond en parlant de résultats provisoires ? Et pourquoi ignorer superbement que le Conseil constitutionnel est la seule instance légalement reconnue en Côte d'Ivoire pour donner les résultats définitifs des élections présidentielles comme elle avait fait au premier tour, et en proclamer le vainqueur ?

Cependant, comme nul ne l'ignore, l'amalgame et la confusion systématiques participent toujours de cette volonté de dénaturer les thèses de l'adversaire ou de l'interlocuteur lorsqu'elles risquent de compromettre un manichéisme rassurant et mystificateur. Et nul n'ignore d'autre part le fameux proverbe selon lequel « *qui veut noyer son chien l'accuse de rage.* »

Toutefois, comme de coutume, il est de plus en plus question aujourd'hui de la « *communauté internationale* » dont l'ONU (Organisation des Nations Unies), et mieux, son Conseil de Sécurité, assurerait la représentation. En admettant, en guise d'hypothèse, que ceci soit vrai, il y a lieu de noter que cette ONU n'a jamais résolu un seul problème crucial dans le Tiers-Monde depuis sa création en 1945. Voyons la Palestine, depuis 1948 ; la Corée, depuis 1950 ; le Cameroun, à partir de 1959. Ce dernier était à partir de 1945, un « mandat de l'ONU » (ou une colonie régie conformément aux règles fixées par l'ONU, et non par la puissance coloniale qui l'administrait). Et surtout, voyons le Congo-Kinshasa, à partir du mois de juillet 1960, Chypre, depuis 1964, etc. C'est plus en Afrique où l'on a vu l'ONU violer systématiquement sa Charte constitutive en s'immiscant ouvertement dans les affaires intérieures d'un Etat indépendant.

Le 14 septembre 1960, le despote Joseph Mobutu, alors colonel et chef d'état-major général-adjoint de la nouvelle armée congolaise, effectua son premier coup d'Etat militaire qui serait aussi le premier en Afrique postcoloniale. Pour diriger le pays, Il mit sur pied le Collège des Commissaires généraux, un gouvernement formé par un ramassis de fantoches des plus minables, essentiellement, des diplômés des universités et écoles supérieures, des étudiants ou d'anciens étudiants. Mais les deux-tiers du territoire national - dont les lumumbistes contrôlaient la grande partie, en dehors du Katanga sécessionniste - échappait au contrôle de ce Collège.

Sur les conseils des puissances esclavagistes internationales qui avaient commandité ce coup d'Etat, ce Collège dut recourir à la « *légitimité relative* » du Président Kasa-Vubu, alors qu'il était aussi « *neutralisé* » par le coup d'Etat du colonel Mobutu, afin de permettre à la « communauté internationale » qu'elles dirigeaient déjà, de remettre en cause la légitimité du gouvernement lumumbiste installé à Stanleyville (aujourd'hui, Kisangani) sous la direction du vice-Premier ministre Antoine Gizenga.

Aussi, en décembre 1960, le Conseil de Sécurité de l'ONU reconnut-il le Collège des Commissaires généraux - puisque « *gouvernement nommé par Mr Kasa-Vubu, le Président légitime du Congo* » - comme le seul gouvernement détenant au Congo la légitimité conférant la légalité à ses actes, et son représentant à l'ONU, comme l'unique représentant de ce pays.

En effet, une grande confusion politique était née après la tentative du Président Kasa-Vubu de nommer, le 5 septembre 1960, un autre Premier ministre en la personne de Mr Joseph Ileo.



Cette tentative avait tourné court avec la confiance renouvelée le lendemain au Premier ministre Lumumba par le Parlement congolais. En fait, si la Loi fondamentale, la constitution congolaise de l'époque, reconnaissait bien au Chef de l'Etat, le Président Kasa-Vubu, le droit de révoquer le gouvernement, ce dernier ne pouvait nommer Premier ministre que la personnalité qui aurait préalablement recueilli, ou qui pouvait obtenir, la confiance du Parlement.

Aussi, à la demande de ses maîtres esclavagistes, le colonel Mobutu dut-il intervenir militairement le 14 septembre 1960 pour éviter la réconciliation, entre Kasa-Vubu et Lumumba, qu'avait discrètement initiée un haut fonctionnaire de l'ONU, un Américain-Haïtien œuvrant à Kinshasa dans le cadre de l'ONUC (Opération des Nations Unies au Congo, mise sur pied en août 1960 à la suite de l'agression militaire du Congo par la Belgique à partir du 7 juillet 1960, et qui demeure l'ancêtre de la MONUC et de la MONUSCO connues de nos jours).

Dès lors, on s'est retrouvé dans cette situation politique inédite : un gouvernement illégitime, le Collège des Commissaires généraux, issu d'un coup d'Etat militaire dont les animateurs ne contrôlaient pas tout le territoire national, a été légitimé par le Conseil de Sécurité de l'ONU, en violation flagrante de la Charte de l'ONU qui interdit toute reconnaissance des régimes politiques par l'ONU ou qui lui interdit de conférer la légitimité à un régime ou pouvoir politique en cas de contestation. L'ONU reconnaît des Etats, et, par ricochet, leurs diverses institutions légales, mais elle ne reconnaît pas des régimes politiques, des gouvernements ou des pouvoirs créés en dehors de toute procédure constitutionnelle ou légale par des personnalités politiques. Et un Etat normal n'a qu'un seul gouvernement à sa tête.

Aussi, en cas de contestation, l'arbitrage de l'ONU a toujours consisté à faciliter la remise en fonction des institutions politiques issues des élections démocratiques, soit en définitive, et généralement, des élections libres et transparentes. Au Congo-Kinshasa, l'ONU finit d'ailleurs par recourir à cette formule en août 1961, en facilitant l'organisation du fameux « Conclave de Lovanium », qui a permis de réunir le Parlement congolais issu des élections organisées par l'Administration coloniale belge en mai 1960 afin de mettre en place des institutions politiques définitives à la tête du Congo. Ces élections avaient été remportées par la coalition politique formée autour du MNC-Lumumba. Ce « Conclave de Lovanium » permettrait la formation du gouvernement dirigé par le Premier ministre Adoula.

Toutefois, le Collège des Commissaires généraux avait profité de la « légitimité » que lui avait conférée l'ONU pour commettre l'un des plus grands forfaits de l'histoire de l'Afrique contemporaine : organiser les conditions optimales pour faciliter l'assassinat le 17 janvier 1961 de Patrice Emery Lumumba et de ses compagnons d'infortune, Mpolo et Okito. Et ceci, après celui de ses principaux collaborateurs parmi lesquels, Elengesa, Finant, Emmanuel Nzuzi, Mbuyi, Mujanay, Jacques Lumbala, etc.

Le Collège des Commissaires généraux a ainsi introduit en Afrique noire postcoloniale l'assassinat politique, et particulièrement, l'assassinat des dirigeants politiques réellement plébiscités par le peuple et soucieux du bien-être de ce dernier et du progrès du pays comme le principal moyen d'élimination des adversaires politiquement irréductibles. Et cela, le plus souvent, grâce à cette communauté appelée internationale qui est toujours représentée par l'ONU, et précisément, par son Conseil de Sécurité, une structure on ne peut inégalitaire et anti-démocratique.

En effet, après l'assassinat de Lumumba, on a assisté en 1963 à celui de Sylvanus Olympio, le talentueux Président de la République togolaise, trucidé de ses mains propres par le capitaine Gnassimbé Eyadema (qui s'accaparerait du pouvoir par un autre coup d'Etat militaire en 1967 pour le conserver pendant quarante ans), et en 1987, celui de Thomas Sankara. La liste n'est pas exhaustive. Cependant, depuis lors, ni le Congo-Kinshasa, ni le Togo, ni le Burkina Faso n'ont jamais retrouvé de stabilité politique, ni d'une manière générale, de paix, l'un des objectifs majeurs pourtant assignés à l'ONU par ses membres.

### **Eventrer la conspiration**

Il est indéniable que ce sont les puissances esclavagistes internationales qui ont planifié et organisé l'assassinat de Lumumba et de ses principaux collaborateurs ainsi que celui de Sylvanus Olympio et de Thomas Sankara, entre autres.

Les esclavagistes des Etats-Unis d'Amérique trônent toujours à la tête de ces puissances. L'arrivée à la tête de ce pays de l'Africain-Américain Barack Obama n'a pas changé cette réalité. Et même, s'il l'eût seulement voulu, le Président Obama ne pourrait plus l'effectuer maintenant qu'il est devenu, après la débâcle de son parti en novembre dernier, un « *Président par procuration ou en sursis* », et qui serait toujours enclin à négocier avec ses adversaires républicains, et au prix de maintes concessions, le restant de son programme politique.

Ne vient-il pas de renoncer maintenant à sa volonté annoncée lors de sa campagne électorale en 2008 d'annuler les mesures de réduction d'impôt pour les grandes fortunes qu'avait prises le Président Bush ? Que ne ferait-il pas désormais pour satisfaire les caprices du parti républicain qui contrôle désormais la Chambre des représentants, et qui est connu pour être le plus conservateur des deux partis dominants des Etats-Unis qui sont tous les deux, réactionnaires. Il vient de confirmer l'avis des Africains-Américains les plus consciencieux qui, bien avant qu'il ne devienne le président des Etats-Unis d'Amérique, l'ont toujours considéré comme un nouveau « *Uncle Tom.* » Un de plus aux Etats-Unis d'Amérique.

« *Le destin de l'Afrique se trouve dans les mains des Africains* », avait-il clamé lors de sa visite au Ghana en 2009. Le soutien qu'il apporte au renégat Ouattara en proférant ouvertement des menaces contre le Président Gbagbo montre bien aujourd'hui dans les mains de quels Africains il souhaitait voir se retrouver ce destin.

Toutefois, comme le faisait remarquer en 1972 le grand patriote et panafricaniste notoire, Amilcar Cabral, grand héros de la lutte de libération nationale des Peuples de Guinée-Bissau et du Cap Vert, dans son oraison funèbre au « père des indépendances africaines », Osagyefo Kwame Nkrumah : « *S'il est vrai que nous devons toujours nous en prendre aux puissances esclavagistes internationales qui, en définitive, portent la lourde responsabilité de notre situation misérable actuelle, n'oublions jamais cependant qu'elles ne réussissent leurs coups que grâce à des complicités qu'elles trouvent au sein de nos communautés. Le riz se cuit à l'intérieur de la chaudière.* »

Réunis en 2004 à l'île de Gorée (Sénégal), l'une des plaques tournantes de la traite des Noirs à partir du 15<sup>ème</sup> siècle, les évêques africains ont épinglé cet aspect du collaborationnisme, qu'on retrouvait donc déjà à cette époque : des Africains ont activement collaboré à cette traite. Sous la contrainte des armes, au départ, mais par la suite, du fait de leur vénalité, des Africains avaient activement collaboré à cette grande tragédie qui a vu notre continent perdre près de trois cents millions de ses enfants en l'espace de quatre siècles.

Pour remplir et garder des « *barracons* », locaux installés à la côte, et où étaient entassés des esclaves avant la grande traversée de l'Atlantique, des Africains s'étaient activés comme rabatteurs, chasseurs, convoyeurs, après les *razzia*, d'autres Africains qu'ils ont remis aux marchands d'esclaves ou ont été utilisés comme gardiens des « *barracons*.» L'Afrique a connu ses « *barraconniers* », ces personnes qui ont joué un rôle actif pour emmener d'autres Africains dans des « *esclaveries* », lieux de travail pour esclaves qui se trouvaient sur le continent américain.

Par la suite, au 19<sup>ème</sup> siècle, il y a eu des « *tirailleurs africains* » ou ces Africains recrutés par les colonialistes européens pour aller tirer ailleurs que leur terroir afin de permettre à ces derniers d'assujettir d'autres Africains. La colonisation du Congo belge par le Roi Léopold II n'a été possible que grâce à des mercenaires recrutés au Zanzibar, en Gambie et en Sierra Léone, en plus des mercenaires occidentaux, avant que la Force Publique, l'armée coloniale créée en 1889, et essentiellement composée par des Congolais que commandaient évidemment des Européens, ne prenne la relève. Quinze millions de Congolais ont été victimes de l'holocauste organisé par le Roi Léopold II de Belgique, entre 1885 et 1908, avec la participation très active de ces mercenaires étrangers et nationaux.

Plus près de nous, en 1960-61, au Congo-Kinshasa, on a vu cette communauté dite internationale se rétracter, comme aujourd'hui encore dans le cas de la Côte d'Ivoire, derrière « *des positions arrêtées par des organisations africaines* » pour faire valoir leurs propres turpitudes.

En 1960-61, au Congo-Kinshasa, on avait assisté au même phénomène. Alors, c'était l'UAM (Union Africaine et Malgache, devenue successivement OAMCE, OCAM et OCAMM), formée essentiellement par les anciennes colonies françaises d'Afrique, qui s'était mise à prendre des positions étonnantes sur le Congo-Kinshasa, avec l'appui au Katanga sécessionniste - qu'elle a soutenu, comme le faisait ouvertement la France qui a laissé le Katanga sécessionniste ouvrir une ambassade sur son sol – et en menant, globalement, une lutte acharnée contre le gouvernement légal du premier Premier ministre du Congo indépendant, Patrice Emery Lumumba. Une radio-pirate a été installée à Brazzaville par le renégat Victor Nendaka - chef des services secrets, et vice-président du fameux Collège des Commissaires généraux (que présidait Mr Bomboko), pour diffuser des émissions contre ce gouvernement. Brazzaville était devenue la plaque tournante des menées subversives contre le gouvernement-Lumumba.

Les puissances esclavagistes, particulièrement, la France, les Etats-Unis d'Amérique, la Grande Bretagne et la Belgique s'appuyèrent sur les agissements de Fulbert Youlou, Tsiranana, Houphouët Boigny, Ahidjo ou Léon Mba, ces pontifes de la « *Françafrique* » à ses débuts, pour fustiger le Premier ministre Patrice Lumumba en l'affublant de tous les qualificatifs malsains. Et, on a entendu le plus souvent des propos tels que : « *de nombreux pays africains rejettent tout rapprochement avec l'agent du communisme international qu'est Lumumba.* »

S'agissant de la Côte d'Ivoire, tout le monde sait pourtant que, c'est le jour même de « *la proclamation des résultats par la Commission électorale* », le jeudi 2 décembre 2010, que l'Union Européenne et les Etats-Unis d'Amérique ont reconnu Mr Ouattara comme vainqueur des élections présidentielles ivoiriennes alors que la Cour constitutionnelle ne se prononcerait que le lendemain. Ni l'Union Africaine (UA), ni la CEDEAO ne s'étaient prononcées en ce moment sur la situation politique ivoirienne.

Le samedi 4 décembre 2010, Euronews annonça que « *la République Sud-Africaine – pays où a été greffé le « bamboulaïsme » quelques temps avant l’accession des Noirs au pouvoir en 1994 - s’est jointe aux Etats-Unis d’Amérique pour demander au Président Gbagbo, sous peine de sanctions, d’accepter les résultats des élections gagnées par Mr Ouattara, lequel a été choisi par le peuple ivoirien.* » Les officiels des Etats-Unis d’Amérique évoquèrent, par la même occasion, l’idée de la constitution d’une force africaine qui pourrait être associée dans une intervention militaire en Côte d’Ivoire pour faire partir Laurent Gbagbo du pouvoir. Dans la foulée, on a appris que le Secrétaire général de l’ONU, le sud-coréen Ban Ki Moon, « *exigeait du Président Gbagbo de renoncer au pouvoir au profit de Mr Ouattara, élu par le peuple ivoirien.* »

Par la suite, au courant de la semaine du 5 au 12 décembre 2010, on a appris que la CEDEAO avait demandé la même chose à Mr Gbagbo, et elle sera suivie par l’UA. Mais, plutôt que de reconnaître le gouvernement mis sur pied par Mr Ouattara comme le seul représentant de la Côte d’Ivoire en leur sein, l’UA a préféré suspendre la participation de la Côte d’Ivoire de ses assises.

Mais, dès ce moment, on vit les Etats-Unis d’Amérique menacer de sanctions des dirigeants légitimes ivoiriens, le Président Gbagbo et ses principaux collaborateurs. Par ailleurs, à la demande de la France, au nom de l’Union Européenne, le Conseil de Sécurité s’est réuni pour prendre une résolution préconisant des mesures contraignantes contre le gouvernement légal nommé par le Président Gbagbo.

Cependant, la Russie rappela à l’attention de tous les dispositions de la Charte des Nations Unies et elle fit nettement comprendre qu’il ne pourrait, en aucune manière, revenir au Conseil de Sécurité de l’ONU, ni à l’ONU, d’une manière générale, de s’immiscer dans les affaires intérieures des Etats en reconnaissant des régimes politiques dans des Etats membres, leur octroyant, ainsi, une légitimité.

Aussi, la résolution demandée se transforma en une simple déclaration appelant au respect par toutes les parties des résultats des élections qui se sont déroulées en Côte d’Ivoire. On vit toutefois le ministre français de la Coopération, mentir effrontément en continuant à parler de résolution en lieu et place de déclaration, et clamer que la « *communauté internationale, par la voix de l’ONU, à la suite de la CEDEAO et de l’UA, a pris une résolution reconnaissant Mr Ouattara comme le vainqueur des élections présidentielles ivoiriennes.* »

Les puissances esclavagistes ont, de tout temps, instrumentalisé des Etats africains pour la réalisation de leurs objectifs avoués et inavoués, et elles s’appuient sur les positions arrêtées par ces Etats après qu’elles les leur aient imposées, directement ou indirectement, pour légitimer leurs forfaits en Afrique. Les résolutions arrêtées par la CEDEAO n’ont aucune originalité : elles ont déjà été annoncées précédemment par les diverses puissances esclavagistes.

Le Nigeria s’active le plus pour jouer le rôle de « baraconnier » que lui ont déjà prescrit les officiels des Etats-Unis d’Amérique. Cela ne peut surprendre. Ses actuels dirigeants, notamment son actuel Président intérimaire, Mr Goodluck, ont été « élus » à la suite des élections frauduleuses. Comme tous ses prédécesseurs depuis l’accession du Nigeria à l’indépendance en 1960, le sieur Goodluck n’arrive pas à instaurer la stabilité politique dans son pays, mais il s’apprête à aller le réussir en Côte d’Ivoire en apportant son soutien à un fraudeur. Tous les dirigeants africains élus à la suite des élections frauduleuses soutiennent Mr Ouattara.

En outre, peut-on considérer l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, qui regroupe d'anciens pays de l'ancienne Afrique Occidentale Française, AOF) et son rejeton, la BCEAO (Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest) comme des organisations africaines alors que c'est la France, agissant aujourd'hui au nom de l'Union Européenne, qui y a toujours dicté sa volonté ? La position – non surprenante - de l'UEMOA sur la situation en Côte d'Ivoire met encore davantage en relief le rôle pernicieux de cette organisation. Mais, nombreux sont des pays en Afrique, et même en Afrique de l'Ouest, qui ne font pas partie de l'UEMOA (ou de la CEMAC : Communauté des Etats d'Afrique centrale, le pendant de la BCEAO dans l'ancienne Afrique Equatoriale Française, AEF), et qui ont frappé leur propre monnaie.

Cependant, dans son « *Discours sur le colonialisme* », le grand patriote et panafricaniste sincère, l'Africain-Martiniquais Aimé Césaire, nous a prévenus : « *La malédiction la plus commune (à notre communauté des peuples dominés) en cette matière (de domination) est d'être la dupe de bonne foi d'une hypocrisie collective, habile à mal poser les problèmes pour mieux légitimer les odieuses solutions qu'on leur apporte.* »

A cet effet, on recourt d'abord, comme de coutume, à une même stratégie : l'intoxication. Ne dit-on pas que « *mille fois répétée, une contre-vérité acquiert la certitude d'une vérité* » ? Talleyrand, le talentueux ministre des Affaires étrangères de l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup> notait que « *bien souvent, en politique, ce qui est cru n'est pas ce qui est vrai.* » Les puissances esclavagistes détiennent toujours le monopole de l'information dans nos pays, et elles connaissent ces vérités dont elles se servent plus que toutes autres puissances.

Mais, cela ne suffit pas pour justifier l'alignement des populations africaines sur les positions esclavagistes. L'intériorisation de l'esclavage comme un fait normal par l'esclave lui-même annihile toute perspective de mettre un terme à l'aliénation. Cette culture de servilité résultant du fait de trouver normal l'esclavage, fera que certains esclaves ne voudraient pas de son changement. Et même, qu'ils redouteraient ce changement à tel point qu'ils s'insurgeraient, parfois violemment, contre une telle idée ou initiative lorsqu'elle est préconisée ou engagée.

La vision qu'ont des Africains de l'évolution du monde participe aussi de ces complicités évoquées par le grand patriote Amilcar Cabral, et sur lesquelles s'appuient les puissances esclavagistes pour dominer l'Afrique. Commentant les récents événements de Côte d'Ivoire, un professeur congolais d'université, n'avait de cesse de répéter que « *Mr Gbagbo n'a pas compris que l'Occident ne l'a jamais aimé : il doit quitter le pouvoir.* » Ainsi, seuls les dirigeants aimés par l'Occident auraient-ils encore droit de cité en Afrique. Cela était déjà reproché à Patrice Emery Lumumba en 1960.

Cependant, tant dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, que dans la plupart des constitutions des Etats de notre planète, on y proclame que tous les pouvoirs émanent du peuple qui les exerce soit directement, par des référendums, soit indirectement par ses représentants qu'il a lui-même choisis au cours des élections démocratiques, c'est-à-dire, libres et transparentes. La démocratie en est l'expression vivante, et les élections libres et transparentes demeurent la manifestation concrète de cette démocratie.

On dit souvent qu'une nation ou un peuple, ne vaut que par ce que vaille son intelligentsia, ce groupe formé par toute personne se réclamant de ce peuple, et qui, détient un savoir notoire dans un domaine donné. On ne répétera jamais assez Albert Camus qui a dit que « *libérer l'esprit du peuple, c'est lui éviter des erreurs.* » Dans les pays dominés, ce rôle revient donc à l'intellectuel. Mais ici, l'intellectuel devrait être toute personne qui détient des outils

d'appréciation théoriques ou un savoir notoire, **ET** qui participe concrètement à la solution des problèmes qui se posent objectivement à son peuple ou à son pays.

En Afrique, il en a été ainsi, entre plusieurs autres, du Dr Kwame Nkrumah, fondateur du CPP (Convention People's Party) de Gold Coast (aujourd'hui, Ghana) dont le combat a été le catalyseur de la lutte de libération nationale des peuples africains à partir de 1954 ; de Um Nyobé, Roland Félix Moumié ou Ossendé Afana, entre autres dirigeants de l'UPC (Union des Populations du Cameroun) ; de Dr Agosthino Neto, du MPLA (Mouvement Populaire de Libération de l'Angola) ; de Dr Mondlane, fondateur du Frelimo (Front de Libération du Mozambique), de Amilcar Cabral, fondateur du PAIGC (Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée-Bissau et Cap Vert), de Cheikh Anta Diop, fondateur du RND (Rassemblement National Démocratique) au Sénégal, etc.

La politique demeure une activité humaine primordiale dans notre planète, et elle se mène collectivement, au sein des organisations politiques, et non, individuellement. Au sens strict relevé ci-dessus, l'écrivain nigérian, et Prix Nobel de littérature, Wole Sonyiinka, ne saurait être considéré comme un vrai intellectuel tant qu'il demeure en dehors d'une organisation politique, et partant, ne prend pas objectivement part à la lutte du peuple nigérian pour la transformation profonde de sa société, impensable sans un véritable changement politique au Nigeria. Et ce pays, qui est, depuis l'époque coloniale, ravagé par un profond obscurantisme, qui occulte particulièrement toute perspective positive sur les plans social et politique, a cruellement besoin d'une organisation politique progressiste. Les opinions politiques de Mr Wole Sonyika ne sauront avoir de portée significative, ni au Nigeria, ni ailleurs en Afrique ou dans le monde.

Le combattant de la Libération du peuple algérien, le grand patriote et panafricaniste militant, l'Africain-Martiniquais Frantz Fanon notait que « *l'intellectuel africain doit savoir que sa propre réalité, la réalité de sa condition sociale, est déterminée, avant tout, par la réalité de son pays.* » Pour le grand Mao Tsé Toung, le bâtisseur de cette Chine nouvelle qui fait aujourd'hui frémir, sans raisons valables, le « beau monde occidental » soixante ans après sa création en 1949, il faudrait « *apprendre au peuple dans l'ordre ce qu'on a appris de lui dans le désordre.* » Soit en définitive, prendre en compte les profondes aspirations du peuple, et œuvrer, en les systématisant rationnellement et objectivement, pour leur concrétisation avec sa participation active.

Cette tâche revient à l'intellectuel. Mais, pour cela, il faudrait, certes, beaucoup de ténacité ou de détermination afin de faire aboutir les objectifs arrêtés, mais surtout, de lucidité, de clairvoyance. Comme on le dit : « *un homme n'est jamais esclave tant que son esprit reste libre.* » Tant qu'il réfléchit, qu'il raisonne librement. Soit en définitive, prioritairement pour un homme dominé, s'il réfléchit sur sa vraie condition, et donc, au préalable, sur la vraie réalité de son pays, en vue de lui trouver une positive solution concrète.

La première réflexion doit porter nécessairement sur la souveraineté du peuple. L'exercice par un peuple de sa souveraineté est un droit sacré. Il y va de ce droit du peuple à déterminer librement son destin ou à disposer librement de lui-même ; de la volonté d'un peuple de se donner des institutions qui correspondent à ses désirs collectifs. Ou de son droit à mettre en place un véritable Etat, soit en définitive, l'instrument que se forge tout peuple pour lui permettre de répondre à toutes les nécessités. On ne met pas en place des institutions sans savoir quel idéal elles vont promouvoir, ni quelles politiques elles vont sous-tendre. Il s'agit donc du droit du peuple à penser réellement, à réfléchir profondément sur les voies et moyens

de bâtir lui-même son propre devenir. Pour un peuple longtemps et toujours asservi, aucune interprétation tendancieuse n'est permise.

L'objectif est d'emmener les populations à manger à leur faim, sainement, et tous les jours ; à se soigner correctement, et à peu de frais quand elles tombent malades ; à s'éduquer, à apprendre, à se cultiver à tout âge, et dans tous les domaines pour avoir un réel esprit sain ; à vivre dans un habitat confortable, et érigé dans un milieu assaini, et, enfin, à se déplacer à travers leur pays avec des moyens de transport confortables et peu coûteux. C'est le minimum des aspirations d'un peuple. Et, sauf diversion, on ne saurait avoir d'autres critères de leur appréciation, sinon ceux permettant la réelle concrétisation de ces aspirations minimales. Mais voilà, la démocratie voudrait que le peuple choisisse librement ses dirigeants, mais cela, on doit s'en convenir, sur la base de vraies perspectives proposées par les divers concurrents.

L'analyse des perspectives proposées au peuple par les deux candidats permettrait de mieux appréhender la situation actuelle de la Côte d'Ivoire. L'heure est aujourd'hui à la mondialisation, ce processus économique déterminé par un mouvement qui voit des multinationales ou transnationales appartenant aux puissances esclavagistes, s'accaparer de toutes les sources de richesses à travers le monde, et particulièrement, dans des pays sous-développés.

Cette mondialisation est présentée très « hollywoodienne » : la villa, la piscine, les femmes aguichantes, sorties de magazine de mode, et où tout le monde est jeune, sans souci, immortel. Dans le monde entier, y compris dans les bourgades les plus reculées d'une Afrique complètement marginalisée, on voit couler, quand s'allume le poste de télévision, un fleuve d'images stéréotypées, idylliques pour présenter le modèle occidental de société comme un paradis. Ceci est absolument faux.

La mondialisation a étendu aujourd'hui dans les pays industrialisés et riches la misère qui caractérisait auparavant les seuls pays du Tiers-Monde. Voyons la situation sociale dans la plupart des pays de l'Union Européenne, notamment en Grèce, en Irlande, en Pologne, voire, au Portugal, en Espagne, en Roumanie, en Bulgarie ; voyons même la situation sociale des populations des Etats-Unis d'Amérique, etc.

Aujourd'hui, il y a, sur notre planète, près de trois milliards d'individus (sur moins de six milliards) qui vivent très mal, ou plus mal qu'antérieurement. La mondialisation n'est pas un système qui a été conçu sur notre planète pour mettre en place la prospérité et la paix au service de l'humanité.

En Côte d'Ivoire, Mr Ouattara, l'ancien directeur général-adjoint du FMI - en fait, l'un des principaux agents de renseignements utilisés pour l'Afrique par cette institution financière prétendument internationale dont l'action a toujours consisté à généraliser la misère à travers la planète, et notamment, à faciliter aux pays industrialisés de faire main basse sur les patrimoines des pays sous-développés - est demeuré fidèle à lui-même. La perspective qu'il proposait au peuple ivoirien au cours de sa campagne électorale, et qui reflète grandement sa vision du développement de la Côte d'Ivoire, repose sur le renforcement des relations avec le FMI et la Banque mondiale, ces deux institutions financières dites internationales.

L'objectif visé serait d' « *alléger la dette extérieure de la Côte d'Ivoire, et partant, de lui permettre à retrouver la capacité d'emprunter à l'étranger.* » Soit en définitive, d'agir pour permettre à la Côte d'Ivoire d'atteindre le dernier des points d'achèvement pour accéder au statut privilégié de PPTE (pays pauvre très endetté). Ceci est la condition pour l'allègement de la dette dans les pays africains. Nul n'ignore cependant l'évolution économique actuelle des

pays qui ont déjà « été élus PPTE » : aucun n'est devenu « un pays émergent » « que deviendrait rapidement la Côte d'Ivoire, sous ma direction ». Comme aimait clamer le sieur Ouattara au cours de sa campagne électorale.

Cependant, au cours de cette campagne, Mr Ouattara n'avait jamais expliqué au peuple ivoirien la raison pour laquelle la capacité d'emprunter détenue jadis par la Côte d'Ivoire, avait abouti à une dette extérieure de leur pays, une dette dont on voudrait implorer l'annulation puisqu'on n'arrive plus à la rembourser, ni pourquoi elle n'avait pu générer de développement.

Cette position de Mr Ouattara de faire de la Côte d'Ivoire un PPTE ne pourrait surprendre. Il était à la direction du FMI au moment où cette institution imposait les PAS (Programmes d'Ajustement Structurel) aux pays du Tiers-Monde pour pouvoir bénéficier d'un emprunt à l'extérieur. Soit en définitive, à créer le chômage, à instaurer la précarité pour des millions de gens, et la flexibilité (concrètement, la réduction du salaire), pour ceux qui avaient encore la chance de détenir un emploi.

Les PAS préconisaient le dégraissage des administrations publiques et des services publics par la réduction drastique de leurs effectifs, et l'exigence faite aux gouvernements de soustraire certains services auprès des entreprises privées, de réduire considérablement les subventions de l'Etat à la santé publique, à l'enseignement, à l'alimentation, etc.

Les ravages des PAS ont été tels qu'ils ont provoqué des révoltes populaires dans de nombreux pays du Tiers-Monde dominé où existent des syndicats consciencieux. Toutefois, devant le tollé général, ces deux institutions ont fini par battre en retraite. Par une fausse autocritique, pour la diversion, elles ont eu le temps, par des subterfuges, de cogiter de nouvelles formules de pillage des richesses des pays, notamment ceux des pays sous-développés. Ainsi prirent corps les « initiatives PPTE » où a été repris l'essentiel des dispositions préconisés dans des PAS.

Il est vrai que le pauvre est cette personne physique ou morale qui n'est plus capable de rembourser ses dettes. Mais, pour s'en convaincre, il ne doit rien posséder. Aussi, le failli est-il toujours dépouillé de la plupart de ses biens. Et comme les Etats peuvent détenir un patrimoine quelconque, il conviendrait que les Etats en faillite soient subtilement dépouillés - par des mesures de désengagement de l'Etat des activités économiques, pour indiquer pudiquement les privatisations - de leurs patrimoines sur lesquels feraient main basse les multinationales et transnationales appartenant aux puissances esclavagistes.

C'est dans cette optique qu'on encourage les pays du Tiers-Monde à devenir « PPTE » sous la fallacieuse promesse d'allégement de la dette extérieure alors que celle-ci a déjà été entièrement remboursée, à plusieurs reprises au cours des décennies.

Devant la gravité de cette situation, la CNUCED, (Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement), une des institutions spécialisées de l'ONU, s'en est fort inquiétée. En 2003, elle a présenté un rapport annuel dénonçant les « *acquisitions-recolonisation* » perpétrées par ces puissances, notamment à travers le FMI et la Banque mondiale. Et cela, du fait de la mondialisation néolibérale.

Toutefois, on ne peut objectivement contester le fait que, depuis le 15<sup>ème</sup> siècle, du fait de la traite des Noirs (près de trois cents millions de personnes valides soustraites du continent en quatre siècles), l'Afrique ne fait plus partie de l'évolution historique normale de l'humanité. Par la suite, l'esclavagisme a été instauré sur place par le colonialisme au 19<sup>ème</sup> siècle, et



poursuivi, après la proclamation des indépendances formelles par le néocolonialisme que renforce aujourd'hui la mondialisation néolibérale.

On ne saurait nier le fait que, de tous les continents, l'Afrique est celui qui, depuis ce 15<sup>ème</sup> siècle, demeure toujours, globalement, au même point ou niveau de développement humain. Elle n'est toujours pas développée, sinon pas suffisamment. Dans la plupart des cas, les moyens de production qu'on y trouve sont d'un autre âge, et ne peuvent pas, évidemment, générer le progrès. On devrait entendre par ceci, non seulement la maîtrise de la nature et de l'espace, mais aussi et surtout, la réduction de l'effort et le gain de temps dans la production et l'acquisition des biens et des services dont a besoin l'être humain pour vivre en toute dignité.

Pour les puissances esclavagistes, l'Afrique doit être maintenue à ce niveau pour continuer à répondre aux objectifs de l'impérialisme, cette doctrine qui préconisait en Europe, à partir du 15<sup>ème</sup> siècle, la mise en place d'un système de domination des pays étrangers et d'assujettissement de leurs peuples pour y pérenniser le statut de réservoirs de matières premières, de déversoirs pour les rossignols provenant des pays développés (des fripes en tous genres : habits usagés, pièces de rechange ou véhicules d'occasion, etc), et la possibilité d'exploiter des bêtes de somme, une main d'œuvre corvéable à merci, par des entreprises appartenant aux puissances esclavagistes, et installées dans ces pays dominés.

L'impérialisme organise les rapports entre pays comme dans le système des vases communicants, mais à sens unique. Il se caractérise fondamentalement par le transfert dans les métropoles esclavagistes de tous les profits tirés de l'exploitation éhontée des peuples et du pillage systématique des richesses des pays dominés. La mondialisation permet aujourd'hui de perpétuer, et d'accentuer, ce système.

Aussi, pour ces puissances, dont le FMI et la Banque mondiale constituent les fers de lance des actions prédatrices, la Côte d'Ivoire, devenu également, depuis quelques années, pays producteur du pétrole, de l'or noir, doit « être élu PPTE », comme la grande majorité des pays africains. Ceci serait tout à fait possible avec le candidat Ouattara, et non, avec le candidat Laurent Gbagbo qui est avant tout un intellectuel patriote, et un progressiste avéré : il ne détient pas un savoir passif, mais plutôt actif et facteur de production.

En effet, Mr Laurent Gbagbo, tous ceux qui le connaissent l'affirment, n'a pas de l'histoire une vision végétative et contemplative. Pour lui, comme pour tous les patriotes ivoiriens du FPI, et les progressistes du monde entier, l'histoire est un outil indispensable pour le progrès dans tout pays. Elucider le pourquoi des phénomènes sociaux permet de mieux appréhender leurs réalités et de mieux comprendre leurs évolutions, et partant, de savoir, comment modifier, s'il y a lieu, leurs cours.

Frantz Fanon relevait que « *quiconque ne prend pas en considération son passé, ne saurait bâtir son avenir.* » Il en est également ainsi des peuples. Quoiqu'il en soit, et dans tous les cas, « *les hommes ne comptent que dans la mesure où ils représentent une idée. Leur sort personnel n'a pas d'intérêt.* » Représenter une idée, c'est présenter, pour son pays, une perspective ou un projet qui sort des chantiers battus pour être réellement original.

Aussi, le projet politique présenté aux Ivoiriens par le candidat Gbagbo reposait-il essentiellement sur le raffermissement de la souveraineté nationale du peuple ivoirien, le renforcement, dans la paix, de sa capacité à mieux régir son pays pour son intérêt collectif avant tout. Car, comme l'avait proclamé Patrice Emery Lumumba, grand combattant de la Liberté, panafricaniste notoire, Héros national du peuple congolais, et martyr du néocolonialisme : « *Tant qu'un peuple n'est pas indépendant ; tant qu'il n'a pas assumé son*

*destin, il lui manque l'essentiel. Et ceci reste vrai (...), quels que soient les aspects positifs d'un système colonial.* » D'un système de domination.

On ne saurait perdre de vue que les grands hommes sont ceux qui ont donné aux hommes l'espérance d'une vie meilleure, et portent cet espoir en travaillant, objectivement, d'arrachepied pour sa concrétisation en réalités effectives. Un peuple ne vit pas de l'aumône ; une nation ne saurait vivre de la charité, pas plus qu'un pays ou un Etat ne vivrait de la mendicité. Comme on l'a toujours observé : *« la main qui donne est toujours au-dessus de celle qui reçoit. »* Et, comme le rappelle volontiers le patriote ivoirien Blé Goudé : *« la main qui donne, ordonne »*.

Un peuple vit de son travail conscient pour édifier son bonheur collectif, gage de celui de tous ses enfants. Une condition, toutefois, pour réussir ce pari : la souveraineté nationale. Ce peuple doit être libre de décider lui-même des voies et moyens de réaliser son bonheur collectif.

Dans son récent discours d'ouverture de ce troisième festival mondial d'arts nègres à Dakar, le Président Wade, qui n'avait cessé d'y fustiger les dirigeants africains, a, une fois de plus en Afrique, rappelé cette vérité selon laquelle : *« l'Afrique n'est pas pauvre, mais elle a été appauvrie. »* Mais, par qui, et comment ? Ce qu'il n'a pas dit et ne pouvait dire. Son soutien au candidat Ouattara, au nom de l'*«Internationale libérale»* - une association formée, en majorité, et dominée par des Occidentaux réactionnaires parmi lesquels de nombreux adeptes de l'idéologie raciste et xénophobe aujourd'hui en vogue en Occident - démontre, si besoin en était, que ses propos relevaient de la pure incantation lyrique pour la diversion.

On comprend bien pourquoi, contre toute vérité, les esclavagistes de tous les pays et leurs nervis se sont levés, avec précipitation, dans cet élan qui traduit la conspiration, pour proclamer le candidat Ouattara *« vainqueur du deuxième tour des élections présidentielles ivoiriennes ; l'élu du peuple ivoirien. »* Cela avait bien été planifié : Mr Bédié et les autres houphouëtistes qui désiraient participer aux élections présidentielles devraient tous être de la course, car ils devraient être subtilement neutralisés. Ainsi, le candidat Ouattara s'allierait-il avec eux dans le *« Rassemblement des Houphouëtistes »* en faisant valoir le principe de ratisser large au premier tour et de soutenir, tous, le candidat du groupe arrivé en tête à l'issue du premier tour.

De la sorte, le courroux, pouvant naître de certaines frustrations que ressentiraient les uns et les autres, ne se cristalliserait point avant ce premier tour. Mais, ils seraient tous battus et serviraient de marchepied au candidat Ouattara au deuxième tour lorsqu'il affronterait le candidat Gbagbo avec lequel il resterait en lice. A la lumière de ce qui vient de se passer au deuxième tour, il est très probable qu'une fraude électorale ait été organisée dans la région septentrionale de la Côte d'Ivoire pour permettre au candidat Ouattara de battre les autres candidats *« houphouëtistes »* engagés, comme lui, au premier tour électoral.

On sait que Mr Bédié, qui n'est pas de la dernière pluie sur le plan politique en Côte d'Ivoire, ni de la dernière couvée des hommes de la *« Françafrique »*, a gardé quelques solides relations dans les arcanes de ce cénacle des magouilleurs hors pairs. Il a vite compris, après le premier tour, ce qui s'était passé quant à la réalité de l'arrivée de Mr Ouattara en tête des candidats *« houphouëtistes »* au premier tour, et surtout, ce qui s'est passé quant aux soutiens recueillis de ce nid des cagouleurs par les divers candidats houphouëtistes. Non seulement la *« Françafrique »*, toujours vivace et opérationnelle, était derrière le candidat Ouattara, mais également, d'autres réseaux esclavagistes parallèles. Aussi, rien d'étonnant qu'au deuxième

tour, l'absentéisme ait caracolé en tête du taux de participation électorale dans de nombreuses régions où avait brillé Mr Bédié au premier tour.

Néanmoins, les esclavagistes qui suivaient de très près l'évolution du scrutin se sont également vite rendu compte de cette désaffection, et nul doute, qu'ils ont encouragé le « camp Ouattara » à « franchir le Rubicon » en recourant à la fraude massive. Connaissant bien les conséquences de cet acte, notamment la découverte de cette fraude, ils se sont apprêtés à livrer l'ultime bataille pour imposer Mr Ouattara, leur candidat, à la tête de la Côte d'Ivoire.

Par une intense campagne d'intoxication s'appuyant sur des informations tronquées, les esclavagistes comptaient parvenir à un conditionnement maximal qui assurerait une grande manipulation des opinions et des consciences, mais surtout, l'instrumentalisation des dirigeants africains. Ceci permettrait de légitimer des actions déstabilisatrices ultérieures dans le cas où le Président Gbagbo continuerait à tenir la dragée haute et ne se plierait pas au schéma du funeste scénario concocté au cours de cette conspiration coordonnée par la France.

### **Choisir son destin : vivre à genoux ou debout.**

A cet effet, Il leur fallait, à tout prix, que fussent proclamés ces résultats provisoires frauduleux. Les puissances esclavagistes s'y appuieraient pour déclencher ces actions. On avait misé sur la vénalité des responsables africains afin de s'assurer, par la corruption, le soutien des membres de la Commission électorale indépendante. Echec : Mr Bakayoko, le président de cet organisme, fut pratiquement le seul à avoir mordu à l'hameçon pour jouer ce rôle ingrat. Et il a dû s'acquitter de cette tâche dans de grotesques conditions rocambolesques qui ne sauraient prêter à confusion : sans gêne, et sans la présence des autres membres de la CEI, même pas un seul, il a proclamé ces résultats frauduleux au siège électoral même du candidat Ouattara.

On avait également souhaité que le Conseil constitutionnel acceptât sans rechigner d'avaliser ces résultats après que tous les mass-média stipendiés au service de l'esclavagisme mondial aient distillé, au fil des jours, que « *sur la base des constats effectués par des observateurs occidentaux impartiaux, et dont l'honnêteté ne saurait être mise en doute, les élections étaient des plus correctes.* » De nouveau, l'échec a été total dans toute l'Afrique. On avait vite oublié que Mr Julian Assange, à travers son site internet WikiLeaks, ne cesse de dénoncer l'hypocrisie qui entoure et caractérise, en hauts lieux, les agissements des pontifes occidentaux.

Sur place à Abidjan, la grande majorité des observateurs africains, issus des associations de la société civile, n'ont pas accepté cette comédie, et ont dénoncé la fraude et la mauvaise foi des esclavagistes. Ils se sont souvenus, sans doute, de la morale tirée de la fable de l'écrivain français La Fontaine (Les animaux malades de la peste) : « *selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements des cours vous rendront blanc ou noir.* » Les Africains ont fini par prendre conscience aujourd'hui de la réalité qui voudrait que selon que vous serez des leurs ou non, les jugements des esclavagistes vous seront cléments ou durs.

Ainsi, les élections au Bélarus, qui ont donné la victoire au Président de la République sortant, ne peuvent être que frauduleuses, et non, les élections en Côte d'Ivoire. Ainsi, cela ne pouvait-il pas compter le fait que le « camp Ouattara » ait organisé massivement la fraude,

comme l'attestent bien les procès-verbaux non contresignés par des commissaires du FPI, et comme le reconnaissait le délégué de l'ONUCI à Bouaké.

Cela était aussi tout à fait normal le fait de voir - à la télévision, toutes chaînes internationales confondues - les miliciens des « Forces nouvelles », lourdement armés, se placer à la tête des rangs des personnes qui ont manifesté à Abidjan à l'appel du « camp Ouattara ». Cela a été présenté, et justifié de la même façon sur toutes les chaînes au service de l'esclavagisme mondial : *« ils n'étaient là que pour frayer aux manifestants les passages bloqués par les soldats de l'armée régulière. »*

Certaines de ces chaînes n'ont toutefois pas osé démentir l'information donnée par le gouvernement légal formé par le Président Laurent Gbagbo, et selon laquelle ces miliciens étaient les premiers à ouvrir le feu sur les soldats de l'armée régulière de la Côte d'Ivoire. Ces miliciens n'étaient-ils pas là justement pour frayer les passages bloqués par des soldats armés ? Mais, cela ne devait surtout pas être pris en considération le fait qu'au su de l'humanité tout entière, ces manifestations avaient officiellement été interdites, et, dès lors, qu'il y a eu, manifestement, incitation au désordre.

C'est ainsi que les esclavagistes se sont mis à caresser, comme jadis, de coutume, au sein de la « Françafrique » ou dans les autres néo-colonies, l'idée d'un « *coup d'Etat militaire salutaire*. » Les esclavagistes cherchent désespérément un officier de l'armée ivoirienne qui accepterait de jouer « *au colonel Mobutu neutralisant définitivement Lumumba au Congo-Kinshasa en 1960 ou au général Mobutu terrassant Kasa-Vubu et Tshombe en novembre 1965* » afin d'amener le Président Gbagbo à composition en le chassant du pouvoir, voire, en l'assassinant. Mais, ces putschistes existent déjà : ils sont à la tête des « Forces nouvelles. »

Et dans le cas où cette éventualité n'aboutirait pas, on compte sur l'ONUCI – en dépit du fait que la résolution contraignante que devait prendre, à la demande de la France, le Conseil de Sécurité contre le gouvernement légal du Président Gbagbo n'ait pas abouti, les forces de l'ONUCI pourraient toujours intervenir militairement *« dans le cadre de la mission de rétablissement de la paix qu'auraient troublée les forces restées fidèles à Laurent Gbagbo au sein de l'armée ivoirienne. »*

Les inquiétudes manifestées par Mr Ban Ki Moon quant à la tournure que pourrait prendre la situation en Côte d'Ivoire sont trompeuses. Elles participent de l'hypocrisie avérée pour dégager sa responsabilité de cette tragédie programmée dans la conspiration des esclavagistes, pour imposer Mr Ouattara au peuple ivoirien, conspiration dont il n'ignore pas les stratégies. Mr Ban Ki Moon se prévaut alors de cette attitude pour dégager sa responsabilité devant le bain de sang que provoquerait inévitablement l'intervention des forces de l'ONUCI aux côtés de celles des forces françaises de « l'opération Licorne. »

Il y a lieu de rappeler que ces dernières avaient déjà froidement massacré plusieurs dizaines des civils ivoiriens en 2004. Aucune excuse de la France, ni réparation, n'a été jusqu'ici présentée au peuple ivoirien. C'est surtout sur leur intervention militaire que comptent les esclavagistes internationaux pour placer Mr Ouattara au pouvoir.

Les déclarations mielleuses tenus par des responsables politiques français, notamment par le ministre français de la Défense, ont d'ailleurs été nettement démentis par ceux tenus, le 17 décembre 2010 à Bruxelles lors d'un sommet de l'Union Européenne, par le Président Sarkozy pour proférer – ouvertement, froidement, sans ambages, mais subtilement - des menaces directes contre le Président Gbagbo et son épouse. Par ses propos, le Président

Sarkozy a nettement sifflé le déclenchement de l'agression de la Côte d'Ivoire par l'armée française.

Toutefois, dans cette optique de l'éliminer politiquement, et physiquement, s'il ne se conforme pas à leur diktat, les esclavagistes parlent alors de « *Mr Gbagbo qui s'accroche au pouvoir alors qu'il a perdu des élections* ». Il s'agirait alors de légitimer l'intervention militaire pour installer au pouvoir Mr Ouattara, « *l'élu du peuple* », « *celui qui a gagné normalement les élections présidentielles ivoiriennes.* »

On comprend alors l'activisme de Mr Soro qui cherche à provoquer une tragique situation chaotique pour justifier une intervention militaire des puissances esclavagistes et de leurs harkis africains afin de précipiter l'issue fatidique qui consisterait à éliminer les patriotes ivoiriens de la scène politique.

Aussi, l'Union Européenne - et donc l'UEMOA et la BCEAO « *qui ne reconnaissent désormais que la signature du Ouattara pour les transactions financières de l'Etat ivoirien* » - entend-elle durcir les mesures déjà arrêtées contre le gouvernement du Président Gbagbo en préconisant maintenant son isolement total par un blocus économique, et particulièrement sur les plans financier et monétaire. Et les Etats-Unis d'Amérique, toujours chef de file des puissances esclavagistes du monde, envisagent de « *faire encore plus* » pour contraindre le Président Gbagbo à quitter le pouvoir.

Le Président Barack Obama aurait avalisé « *le projet de ses représentants à l'ONU qui consisterait à tout faire pour emmener le Conseil de Sécurité de l'ONU à prendre une résolution appelant, notamment, à la mise sur pied d'une force africaine – ou internationale, en cas d'échec, une fois de plus, des Africains, pour constituer une telle force – afin d'intervenir militairement en Côte d'Ivoires pour y résoudre la grave crise née du refus du Président Gbagbo, battu aux élections, de quitter le pouvoir.* »

Aussi, a-t-il été question d'augmenter le nombre des soldats de l'ONUCI dans la résolution de prolonger de six mois son mandat pour y intégrer quelques soldats africains, particulièrement, du Nigeria, du Sénégal, du Burkina Faso et du Togo, soldats auxquels se joindraient, sans nul doute, ceux de la République Sud-Africaine, et ceux des contingents que fourniraient les pays de l'OTAN. Cependant, on n'a pas vu ces pays se proposer pour la Somalie où se ressent avec acuité la nécessité de remettre en place un vrai Etat ou pour le Darfour, au Soudan, où se commet allégrement un grand génocide.

Toutefois, on devra savoir que les puissances esclavagistes ont toujours « *pêché en eau trouble* » pour assurer leur domination dans les pays du Tiers-Monde. Elles ont toujours provoqué des conflits souvent meurtriers dans les pays dont les dirigeants cherchent à œuvrer pour assurer réellement le bien-être des populations et le progrès. Le « *camp Ouattara* » démontre, si besoin en était encore, ses vrais desseins : permettre aux esclavagistes internationaux de subjuguier éternellement la Côte d'Ivoire.

On ne perdra jamais de vue que les méthodes auxquelles recourent les esclavagistes pour asservir les peuples reposent, entre autres, sur les observations révélées au 19<sup>ème</sup> siècle par le Président Abraham Lincoln qui a dit : « *On peut tromper tout un peuple une partie du temps ; on peut tromper une partie du peuple tout le temps, mais on ne peut tromper tout un peuple tout le temps.* » Ainsi, pour éterniser la domination des peuples, faudrait-il successivement les tromper, une partie du temps, avec de nouveaux animateurs qu'on leur brandirait chaque fois comme des sauveurs.

Toutefois, devant se conformer au pluralisme politique qu'elles ont fini par accepter pour donner le gage dans le cadre de la guerre froide, les puissances esclavagistes ont alors misé sur la pratique de la fraude électorale, en lieu et place des coups d'Etat militaires connus jadis, pour assurer l'accession au pouvoir de leurs ouailles. D'où l'intoxication basée sur la fameuse justification : *« les fraudes étaient mineures, et ne pouvaient altérer nullement les résultats définitifs annoncés. »*

La pratique du « citron pressé » permettrait, néanmoins, d'assurer le changement des « barraconniers » placés au pouvoir. Car, la conviction des esclavagistes est nettement établie sur le fait que l'oppression – à laquelle recourent, inéluctablement, une fois au pouvoir, les chiens couchants de l'esclavagisme mondial pour assurer l'exploitation éhontée des populations et le pillage systématique des richesses économiques des divers pays, ce qui demeure l'objectif fondamental de la domination - engendrent inévitablement l'insoumission et la révolte de ces populations, lesquelles, pour être pleines ou aboutir positivement, se muent en vraies révolutions. Ce que redoutent toujours, au plus haut point, les puissances esclavagistes.

Aussi, comme le citron pressé qui est jeté dans la poubelle après en avoir extrait le jus, le « barraconnier » au pouvoir serait-il viré sans ménagement. Voyez Bokassa avec l'« opération Barracuda » en 1979 ; voyez Mobutu, à partir de 1989, après le démantèlement du « Mur de Berlin. »

Ainsi, pour perpétuer le succès de leur néfaste entreprise d'assujettissement des peuples, les esclavagistes recourent le plus souvent au service d'une partie du peuple déjà trompé, d'une manière ou d'une autre, par un de leurs pantins et ses séides afin de provoquer, chaque fois, des troubles, et ainsi, empêcher les peuples dominés engagés à fond dans la lutte pour assurer leur bien-être et le progrès dans leur pays de changer le cours de leur vie. En Côte d'Ivoire, le clientélisme politique, basé sur le régionalisme, l'ethnocentrisme et le tribalisme, a fortement accru le fanatisme des nervis au service du « camp Ouattara. » Ce qui n'y augure rien d'autre que le chaos et la désolation pour longtemps.

On ne devra jamais perdre de vue cette proclamation de l'association congolaise, « Ecole, Instrument de la Paix » (EIP) selon laquelle : *« l'homme est dans son état naturel lorsqu'il jouit de la paix. C'est la paix qui donne la rigueur aux républiques ; elle maintient l'ordre parmi les citoyens ; elle laisse aux lois la force qui leur est nécessaire ; elle favorise le peuplement, l'agriculture, l'industrie et le commerce. En un mot, elle procure au peuple le bonheur qui est le but de toute société. »*

Aussi, tous les hommes épris de l'idéal de la paix et du progrès des peuples doivent-ils s'engager à fond dans la lutte pour faire respecter la souveraineté nationale du peuple ivoirien en dénonçant la conspiration des puissances esclavagistes en vue de placer le renégat Ouattara au pouvoir en Côte d'Ivoire. Celui-ci a remporté des élections truquées, et non, des élections libres et transparentes..

Les peuples africains devraient, d'emblée, exiger de leurs gouvernements la démission du Président de l'UA, Mr Jean Ping, un des larbins avérés de la « Françafrique », et celle du Secrétaire général de l'ONU, Mr Ban Ki Moon, un agent patenté de l'esclavagisme mondial, pour avoir manifestement violé les chartes de ces deux organisations internationales en apportant leur soutien à une faction politique dans un Etat membre de l'UA et de l'ONU ; ce qui revient à donner une prime à la forfaiture, à la haute trahison.

Ces gouvernements devraient geler leurs relations avec tous les pays – étrangers ou africains - qui soutiendraient l'ignominie qui consisterait à entretenir des relations avec le « gouvernement-Ouattara ». Le « camp Ouattara » a, effectivement, organisé massivement la fraude. Mais, comme tous les filous de la planète, son challenger a adopté, sur les conseils de ses mentors, la logique des flibustiers et la méthode de tous les forbans qui consiste à crier très fort au loup-garou ou au voleur, en se drapant du manteau de « l'homme au-dessus de tout soupçon. » Le grand escroc Bernard Madoff ne l'avait-il pas été pendant des décennies ? Il a pourtant ruiné des milliers des familles en emportant cinquante milliards de dollars de leurs économies.

Le tout est de savoir pour qui et pour quoi Mr Ouattara est présenté ou se présente comme un homme au-dessus de tout soupçon. Ce n'est certainement pas pour éblouir ses maîtres esclavagistes qui ne l'ont jamais suspecté, ne le suspectent pas et ne le suspecteront jamais. Ses talents, ses capacités de « barraconnier », de rabatteur d'esclaves ne nécessitent plus de démonstration.

Apprenant l'assassinat de Lumumba, le combattant de la Liberté Frantz Fanon s'écria : « *La mort de Lumumba, pouvions-nous faire autrement ?* » Epique complainte, mais un cri de détresse traduisant bien l'impuissance des patriotes africains. En 1961, cela pouvait encore se comprendre. Mais, plus aujourd'hui, en 2010. Près de cinquante ans après ce forfait, cela ne se comprendrait plus que les patriotes africains laissent faire un nouveau crime hideux qui consisterait à briser l'élan d'un peuple africain, le peuple ivoirien, pour se débarrasser des chaînes de l'esclavage dans lequel il a été maintenu depuis la proclamation de son indépendance formelle en 1960.

Le philosophe français Jean-Paul Sartre, un grand combattant de la Liberté des peuples, indiquait notamment qu'« *une indépendance concédée n'est qu'un aménagement de la servitude.* » Cette réalité a été confirmée par l'évolution historique de nombreux pays africains, cinquante années, au moins, après la proclamation de leurs indépendances formelles. Pour paraphraser Albert Camus : « *leurs peuples n'ont de droit que de mourir.* » Notamment, de la faim, et de la maladie.

Aussi, croiser les bras, ne rien faire pour éventrer la nouvelle conspiration contre le peuple ivoirien, un peuple africain, en lutte pour briser les chaînes de la subjugation de son pays par la « Françafrique », sempiternel instrument de la domination des peuples africains par le système néocolonialiste de l'impérialisme que conduit la France dans ses anciennes colonies d'Afrique, serait totalement incompréhensible de la part des patriotes africains aujourd'hui. Ne pas barrer la route à l'abject que constituerait l'accession au pouvoir en Côte d'Ivoire du grand fantoche Allassane Ouattara jetterait à jamais l'opprobre sur eux. Ils seraient désormais considérés comme des demeurés ou des ectoplasmes. Ce qui est nettement inconcevable aujourd'hui.

**Ainsi, devant la situation présente de la Côte d'Ivoire, les patriotes africains, particulièrement, devront-ils agir avec fermeté en rejetant le fait accompli de la reconnaissance du pantin Ouattara comme président de la Côte d'Ivoire alors qu'il a bel et bien procédé à la fraude massive lors des dernières élections présidentielles. De la sorte, l'Afrique aura agi autrement que d'habitude. L'éternelle gnuflexion devant le diktat ou le fait accompli imposé par des esclavagistes doit prendre fin face à une tragédie qui a déjà commencé en Côte d'Ivoire, et qui est orchestrée, comme toujours, par des puissances esclavagistes internationales.**

Talleyrand, l'illustre ministre des Affaires étrangères de l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup>, a bien observé que « *faute de patriotes, c'est un grand malheur pour un pays.* » Un peuple, une nation, une communauté.

Mais, d'ores et déjà, les Africains devraient d'abord intérioriser dans leur profond être les observations suivantes : « *quiconque méconnaît son passé est obligé à le vivre sans cesse.* » (Proverbe aztèque), qu' « *un peuple qui n'a pas de mémoire historique vivra sans cesse ce qu'il a vécu de tragique.* » (Lopez Obrador, homme politique mexicain), et que « *l'argent n'arrive toujours pas à avoir le dessus sur la morale et la dignité d'un peuple.* » (Lopez Obrador).

Ils ne doivent surtout pas verser dans la résignation en prenant pour modèle ce personnage de la fable de La Fontaine (La mort et le bûcheron) : « *Le trépas vient tout guérir / Mais ne bougeons pas d'où nous sommes : / Plutôt souffrir que mourir, / C'est la devise des hommes.* » Car, s'il n'est pire maladie que l'ignorance, il n'est pire fatalité que la résignation. Dans son livre : « *Trois points, c'est tout.* », l'écrivain français Fred Zeller faisait remarquer que : « *les hommes font leur propre histoire et celle-ci n'est pas faite par des sceptiques. Cependant, l'histoire n'arrête pas sa course.*»

Quoiqu'il en soit, le peuple ivoirien devra compter d'abord sur ses propres forces, et accepter tous les sacrifices, y compris la perte de la vie de ses enfants sur le champ d'honneur, pour défendre la souveraineté nationale. Comme on le dit souvent : « ***un peuple qui a peur de la mort est condamné à la servitude ; un peuple qui ne veut pas, pour défendre sa liberté, consentir des sacrifices, y compris la perte de vie de ses enfants, est voué, à jamais, à l'esclavage. Mais un peuple uni est toujours invincible.*** » Cependant, la vraie unité est celle qui se réalise autour d'un idéal, et non, sur des considérations subjectives.

Pour tous les peuples dominés sur notre planète, le principal idéal à prôner, et autour duquel se réalise l'unité des peuples en lutte pour leur salut national reste toujours celui proclamé par Patrice Emery Lumumba : « ***La liberté est l'idéal pour lequel, de tous temps et à travers les siècles, les hommes ont su lutter et mourir.*** » Une telle unité fera reculer tous les rapaces et les charognards qui les accompagnent ; elle fera taire, définitivement, tous les chiens couchants qui aboient avec eux, et que demeurent tous les renégats africains, au pouvoir ou non, qui sont au service de l'esclavagisme mondial.

Le processus électoral constitue la traduction évidente de la souveraineté d'un peuple, laquelle demeure l'expression manifestement vivante de l'indépendance de son Etat ou de son pays. En définitive, l'expression de sa vraie liberté en tant que peuple. Cette indépendance du pays, laquelle doit normalement générer cette liberté du peuple, ne se négocie pas : elle s'impose.

**En Côte d'Ivoire, comme partout ailleurs dans le monde civilisé, c'est le peuple qui désigne ses dirigeants, suivant les modalités qu'il a lui-même fixées, aux cours des élections démocratiques ou libres et transparentes, et non, la « communauté internationale » ou le Conseil de Sécurité de l'ONU et ses affidés ou inconditionnels du Tiers-Monde dominé.**

N'oublions jamais que, plus de deux décennies durant, le régime au pouvoir à Taïwan était celui qui représentait la Chine auprès de l'ONU. Cela n'avait pas changé le cours de l'histoire du vaillant peuple chinois. Parce que ce dernier était resté fidèle au régime patriotique au pouvoir en Chine populaire. Et, la reconnaissance par l'ONU du régime fantoche dirigé par le félon Ouattara comme celui représentant l'Etat ivoirien ne modifiera, en rien, le cours de



l'histoire de la Côte d'Ivoire, tant que le peuple ivoirien ne l'acceptera pas et restera fidèle au régime patriotique au pouvoir en Côte d'Ivoire sous la direction du Président Gbagbo.

Pour le peuple ivoirien, comme pour tous ceux du Tiers-Monde dominé - voire aujourd'hui, de toute la planète, du fait du sacre de la mondialisation néolibérale - la réalité vécue est celle décrite par Patrice Emery Lumumba : « *Le choix qui nous a été offert n'était pas autre chose que l'alternative : liberté ou prolongement de l'asservissement. Entre la Liberté et l'esclavage, il n'y a pas de compromis. Nous avons préféré payer le prix de la Liberté.* »

La lutte pour la conquête de la liberté exige toujours un prix très fort. Arracher son os à un chien affamé le mettra en folie furieuse. L'histoire n'a cessé de démontrer que ce n'est jamais de gaité de cœur ou pacifiquement, que les puissances esclavagistes ont accepté de laisser tomber leurs énormes intérêts égoïstes. Cependant, un peuple devrait accepter de payer, coûte que coûte, le prix exigé pour le recouvrement de sa liberté. C'est, dans notre planète, la seule voie de la dignité humaine. Tous les sages l'ont dit et recommandé.

**Aussi, soutenir activement et concrètement aujourd'hui la lutte de libération pour le salut national que mène le Peuple ivoirien sous la conduite du Front Populaire Ivoirien (FPI) que dirige notre vrai frère africain Laurent Gbagbo, le seul et unique Président légitime de la République de Côte d'Ivoire, car reconnu comme tel par le Conseil Constitutionnel, l'instance à laquelle revient ce rôle, est la seule voie pour la dignité de tous les peuples africains. Il y va aussi et surtout de leur souveraineté nationale.**

Ces derniers ne devraient pas permettre la réédition aujourd'hui en Côte d'Ivoire de ce qui s'était passé au Congo-Kinshasa à partir de septembre 1960. Jusqu'ici, le peuple congolais se débat toujours dans la nasse où il a été replacé depuis cette époque - et ceci, après quatre-vingts ans de colonialisme - pendant que son pays enregistre aujourd'hui un pillage de toutes ses richesses économiques qui a atteint des cimes jamais égalées auparavant, et que son peuple est connu pour être l'un des ceux qui vivent dans les bas-fonds de la société humaine.

De nos jours, la mondialisation néolibérale recommande - pollution de la nature oblige, et aussi et surtout, volonté délibérée et programmée d'occuper des pays stratégiques africains - l'acquisition des terres arables africaines par des transnationales et multinationales des puissances esclavagistes. Israël, faudrait-il le rappeler, est formé des terres dont une partie a été acquise « normalement » par des sionistes entre 1897 et 1945. Ce qui a accru la présence juive en Palestine, et a justifié le partage de cette dernière entre Juifs et Arabes en 1948. Nul n'ignore ce que font depuis lors les Israéliens en Palestine, et le régime inique auquel ils soumettent le peuple palestinien avec la complicité manifeste de la « communauté internationale » régie par le Conseil de Sécurité de l'ONU sous l'œil vigilant des Etats-Unis d'Amérique.

Dès lors, pour ne plus reculer devant la légitimité des revendications des peuples africains, le formalisme juridique voudrait qu'on ne recourt plus à l'occupation de l'Afrique par la force comme on l'a fait jadis, à partir du 16<sup>ème</sup> siècle, et surtout, à partir du « Congrès de Berlin de 1885. » Les traités signés à l'époque avec des « chefs » analphabètes et ignorant les langues qui y ont été utilisées n'ont pu légitimer ces occupations. Aussi, pour mieux défendre les nombreux contrats d'emphytéoses ou des « Accords de Partenariat économique » (APE) signés aujourd'hui avec des actuels Chefs d'Etat africains - qui connaissent eux-mêmes, ou par leurs conseillers, toutes les langues et écritures utilisées - et de la sorte, prévenir d'ultérieures contestations, convient-il aux puissances esclavagistes de veiller

scrupuleusement à l'accession des zombis au pouvoir dans de nombreux pays africains d'importance stratégique. La Côte d'Ivoire en est bien un, et le renégat Ouattara, déjà « zombifié » à outrance, y ferait bien l'affaire.

**L'Afrique ne doit plus se laisser impressionner par des puissances esclavagistes, et courber l'échine devant leur chantage et mesures d'intimidations. Les maîtres n'existent que là où il y a des esclaves ; là où les personnes assujetties ont fini par intérioriser leur domination et la trouvent normale. Le refus de l'esclavage commence avec le rejet du maître esclavagiste. Partout, à travers notre planète Terre.**

**Et les harkis, ces autochtones utilisés pour assurer ou pérenniser la domination esclavagiste en Afrique, comme voudraient le faire aujourd'hui en Côte d'Ivoire les pays de la CEDEAO, seront toujours là : ils étaient là, comme « barraconniers », du 15<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle durant la traite des Noirs ; ils étaient là, comme « tirailleurs africains », pour le partage de l'Afrique à partir de 1800, ils étaient là dans toutes les guerres menées par les colonialistes et les néocolonialistes à travers la planète.**

De nos jours, le hasard ne caractérise plus tellement les agissements des puissances esclavagistes. Leurs entreprises sont concertées et planifiées. La réédition en Côte d'Ivoire de la situation chaotique provoquée au Congo-Kinshasa en septembre 1960 sert à remettre au goût du jour cette pratique d'immixtion flagrante dans les affaires intérieures des autres peuples, l'éternelle remise en cause des principes de la coexistence pacifique entre les peuples, et, en définitive, à repositionner une nouvelle fois, l'évidence d'un précédent juridique qui légitimerait toutes les interventions esclavagistes ultérieures. Aussi, le seul choix qui reste aux peuples africains est de se battre pour préserver et renforcer leur souveraineté nationale, le gage de leur liberté, de leur droit à déterminer librement leur destin.

S'il se veut homme libre ou entend devenir un homme libre, l'Africain doit bien saisir au préalable l'observation du progressiste français Jean-Jaurès : *« l'homme libre, c'est celui qui va jusqu'au bout de ses convictions. »* Et, au Congo-Brazzaville, sous le Président Massamba Débat, les partisans du MNR (Mouvement National de la Révolution, la formation politique créée après la chute de Fulbert Youlou en août 1963) ne cessaient de clamer : *« Un peuple mûr est celui qui, lorsqu'il a pris une option, la défend coûte que coûte, jusqu'au bout. »* C'est de cela qu'il s'agira désormais en Afrique : tous les hommes libres devraient agir pour l'intérêt collectif, et tous les peuples devraient s'activer pour acquérir davantage une grande culture et maturité politiques de façon à faire aboutir leur option de bâtir des Etats qui agiraient pour assurer leur bien-être et le progrès de leurs pays.

**Ce qui se traduit concrètement par un choix éminemment clair : ne plus vivre à genoux ni à plat-ventre, mais debout comme tous les êtres humains sur notre planète, et agir chaque fois comme tels, après concertation, par l'engagement dans une lutte politique devant contraindre, dans chaque pays dominé, les nouveaux harkis africains à se replier, définitivement, hors d'Afrique, avec leurs maîtres esclavagistes. Comme en Algérie, à la suite de la proclamation de l'indépendance nationale en 1962.**

Kinshasa, le 26 décembre 2010.